

Donnez un avenir au passé en participant à la collecte d'objets pour le musée de la Vie bourguignonne

En écho à l'anniversaire des 80 ans de la libération de Dijon, le 11 septembre dernier, le musée de la Vie bourguignonne lance un appel à collecte participative, jusqu'en mai 2025, pour recueillir des objets en lien avec l'histoire de Dijon pendant la Seconde Guerre mondiale. Les objets collectés intégreront le fonds de collection de ce musée de société et seront valorisés dans le parcours permanent.

Comment la guerre a-t-elle bouleversé le quotidien des Dijonnaises et des Dijonnais ? Si plusieurs objets témoignent déjà de la vie militaire et de la résistance au sein des collections du musée de la Vie bourguignonne, peu évoquent la vie des civils pendant la guerre. L'histoire se raconte aussi à travers les objets, avec, entre autres, un masque à gaz pour enfants distribué en 1940 et présenté au musée, ou encore des cadres-souvenirs fabriqués par les prisonniers de guerre. Jouets, ustensiles, vêtements, objets à l'usage détourné... Ils sont autant de témoignages porteurs d'histoires qui permettront aux équipes du musée de garder la trace de cette période et des personnes l'ayant traversée.

Quels sont les types d'objets recherchés ?

Les objets doivent témoigner de la vie quotidienne à Dijon pendant la Seconde Guerre mondiale, ou de la vie de Dijonnaises et Dijonnais dans cette période (objets liés à la déportation, la résistance, le STO...) : jouets offerts pendant la guerre, objets détournés de leur utilisation (comme par exemple les douilles d'obus de la Première Guerre mondiale, décorées de gravures), éléments témoignant de la « débrouille »...

Le musée ne cherche pas nécessairement des objets spécifiques mais des objets dont l'histoire peut être retracée, témoins des usages de cette époque.

Pourquoi une collecte participative et quel est son principe ?

Une collecte participative est un mode d'acquisition impliquant directement les publics.

- Sur une thématique précise, ils sont invités à proposer au don des objets leur appartenant. Ce dispositif présente un double avantage : cibler les diverses propositions de dons faites au musée très fréquemment et enrichir les collections selon des pistes d'acquisitions précises, définies dans le Projet scientifique et culturel des musées de Dijon.
- Les propositions d'objets sont étudiées par l'équipe scientifique du musée (via différents supports : mail, photo, formulaire...)
- Celles qui sont retenues sont ensuite soumises à la commission scientifique régionale d'acquisition (CSRA) pour avis. Si l'avis de la CSRA est favorable, les propositions d'acquisitions sont enregistrées à l'inventaire du musée.

Quelques éléments à retenir sur la collecte participative

- les objets ne doivent pas être apportés directement au musée. Les équipes doivent d'abord étudier l'intérêt dudit objet pour les collections. Toute personne intéressée est invitée à écrire à l'adresse musees@ville-dijon.fr;
- les objets retenus seront intégrés aux collections du musée de façon inaliénable, c'est à dire qu'ils feront partie des collections pour toujours : en participant à la collecte, vous participez à la préservation et à la transmission aux générations futures de ce patrimoine et de cette mémoire ;
- les objets retenus seront étudiés, conservés en réserves ou exposés. Cette collecte vise à enrichir les collections permanentes du musée, elle n'est pas réalisée pour une exposition temporaire.

Exemples d'objets faisant partie des collections du musée de la Vie bourguignonne



Masque à gaz a été utilisé par le donateur pendant la guerre à l'école
© musée de la Vie bourguignonne



Lampe utilisée pendant la guerre pour la défense passive par Henri Potonié. Ce type de lampe était utilisé pour diffuser des messages d'alertes, signalant l'arrivée d'avions ennemis dans la zone.
© musée de la Vie bourguignonne



Cadre gravé par un soldat durant son emprisonnement. Cette scène matérialise un rêve de retrouver sa liberté et ses proches.
© musée de la Vie bourguignonne

CONTACTS PRESSE
COMMUNICATION MUSÉES DE DIJON
03 80 74 52 77 | pbriset@ville-dijon.fr
03 80 74 53 27 | cgranel@ville-dijon.fr